



Communiqué

Date: 09.03.2021

Finances publiques: accroissement de la dette en raison de la crise du coronavirus

En 2019, les administrations publiques ont bénéficié d'une situation financière réjouissante. Les excédents de la Confédération, des cantons et des assurances sociales étaient importants. Les deux années suivantes, en 2020 et en 2021, les finances publiques devront surmonter la plus grande crise économique survenue depuis des décennies et seront largement déficitaires, en raison de la pandémie de Covid-19. La dette brute des administrations publiques devrait nettement augmenter, bien que le taux d'endettement reste bas en comparaison internationale.

Avec une quote-part de l'excédent de 1,4 % du produit intérieur brut (PIB), les administrations publiques ont atteint, en **2019**, leur meilleur résultat depuis 2008. Tant la Confédération que les cantons et les assurances sociales ont obtenu des excédents, celui de la Confédération étant le plus élevé (0,8 %). Les deux années suivantes (2020 et 2021), la pandémie de Covid-19 et les mesures prises pour atténuer ses conséquences économiques laissent des traces sensibles dans les finances publiques. En **2020**, des pertes fiscales importantes au niveau de la Confédération et une forte hausse des dépenses dans la plupart des sous-secteurs débouchent sur un déficit de 2,6 % du PIB. La situation pandémique a conduit à prendre des mesures de politique budgétaire extraordinaires, en particulier au niveau fédéral, mais aussi sur le plan cantonal. Les coûts de ces mesures atteignent quelque 17 milliards de francs.

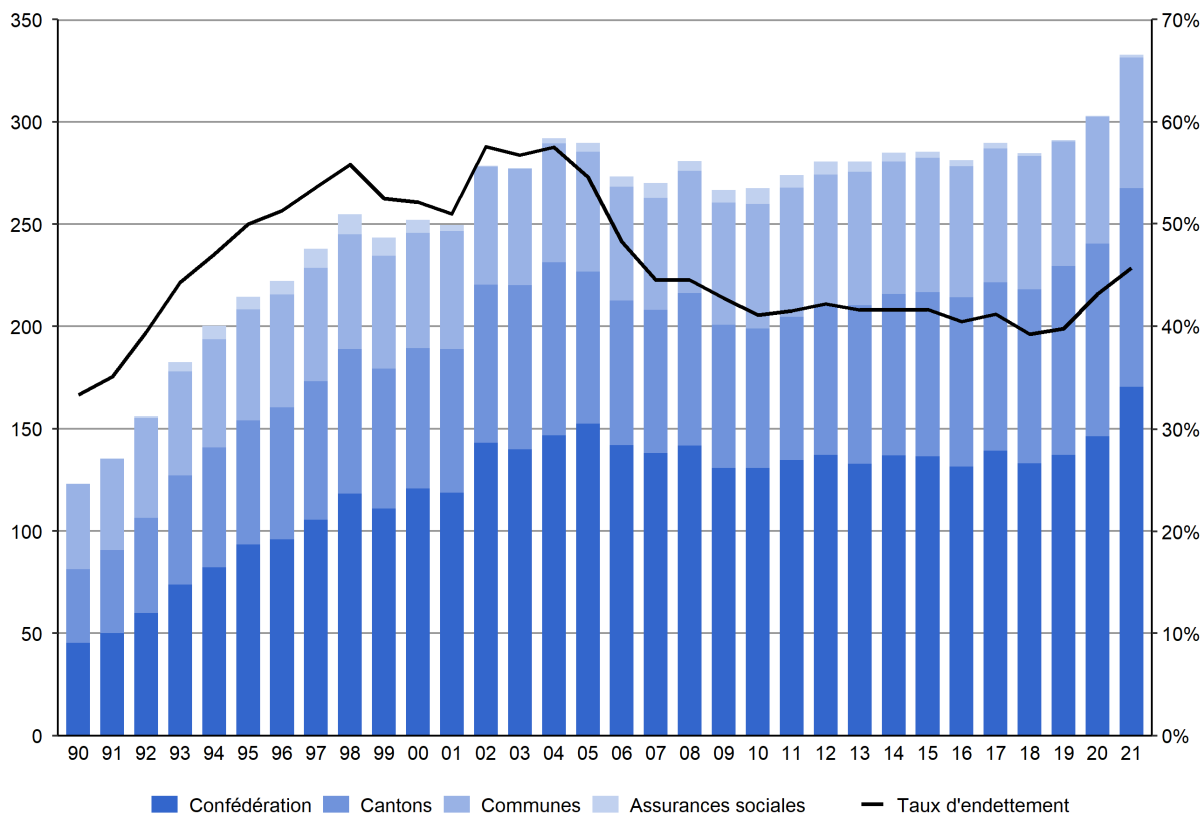
En raison de la deuxième vague persistante de la pandémie, on a également pris pour **2021** d'amples mesures (notamment les mesures de la Confédération et des cantons destinées aux cas de rigueur)¹ afin d'atténuer les conséquences économiques de la pandémie. Ces mesures devraient coûter près de 23 milliards de francs pour l'ensemble du secteur des administrations publiques. Eu égard à la baisse simultanée des recettes fiscales, notamment celles des cantons et des communes, la charge grevant les finances publiques demeure très élevée: le déficit devrait atteindre 3,5 % du PIB pour l'ensemble du secteur des administrations publiques.

Compte tenu de ces importants déficits, il faut prévoir pour 2020 et 2021 une forte

¹ Les présents chiffres tiennent compte des décisions budgétaires prises par le Conseil fédéral jusqu'au début du mois de mars 2021.

augmentation de l'endettement dans tous les sous-secteurs. Mesuré à l'aune de la quote-part des capitaux de tiers, le **taux d'endettement** devrait atteindre 45,7 % du PIB en 2021. En ce qui concerne le taux d'endettement au sens de Maastricht, une augmentation de 30,2 % est attendue. En comparaison internationale, malgré cette hausse de la dette, le taux d'endettement de la Suisse reste peu élevé. Grâce à la réduction de la dette qui a précédé la crise du coronavirus, les finances publiques de la Suisse demeurent robustes.

Évolution de la dette: capitaux de tiers de 1990 à 2021 en milliards de francs pour tous les sous-secteurs (échelle de gauche) et en % du PIB pour l'ensemble des collectivités publiques (échelle de droite)



Risques: pour les finances publiques, les principales incertitudes résident dans la suite du déroulement de la pandémie. Si la Suisse ou ses principaux partenaires commerciaux devaient être touchés par d'autres vagues pandémiques qui entraînent des mesures incisives, la situation financière des administrations publiques pourrait s'assombrir encore. Inversement, les déficits pourraient s'amenuiser si, la pandémie évoluant favorablement, il était possible de lever plus tôt les mesures de protection et les vastes dispositions d'aide économique.

La statistique financière de l'Administration fédérale des finances publie les résultats provisoires pour l'année 2019 et les projections, pour les cinq années suivantes, sur la situation financière du secteur des administrations publiques (Confédération, cantons, communes et assurances sociales publiques). Les résultats définitifs concernant 2019 seront publiés pour tous les niveaux institutionnels en septembre 2021.

Renseignements: Philipp Rohr, responsable de la communication de l'AFF
Tél. +41 58 465 16 06, philipp.rohr@efv.admin.ch

Sous www.dff.admin.ch, le présent communiqué est complété par les documents suivants:

- Rapport succinct sur la statistique financière

Communiqué

- Données détaillées de la statistique financière
- FAQ